

Frais de déplacement – 2018-2019

- Pour la période entre le **1^{er} avril et le 30 juin 2018**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **14 027, 93\$ \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2018**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **10 815,85\$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 2018**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **8 653,87 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} janvier et le 31 mars 2019**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **15 089,06 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.